





Mémoire de Master 1

Soin Humanités Société

Contenu du mémoire

- Introduction : choix de la thématique ; genèse du sujet ;
- État de l'art : revue de littérature, qui permet de faire le point sur les connaissances / données disponibles relativement au sujet et de préciser la perspective dans laquelle celui-ci sera abordé;
- Problématique : à partir de l'état de l'art, il s'agit de transformer la préoccupation initiale en question de recherche, à partir de laquelle on peut émettre des hypothèses et construire un dispositif d'investigation;
- Méthodologie : présentation et justification du dispositif choisi ;
- Références bibliographiques.

Remise du mémoire

- Le mémoire est à remettre en deux exemplaires papier au département de SHS en médecine;
- Une version électronique est à envoyer au directeur du Master (laurent.visier@umontpellier.fr) et au directeur de mémoire.
- Tout mémoire de Master sera soumis au logiciel anti-plagiat de l'Université.
- Attention aux « copier-coller » ne faisant pas l'objet de citations.

Présentation

- Le mémoire est présenté en recto seulement (le verso restant disponible pour les annotations des correcteurs);
- Le mémoire est constitué d'un volume d'une vingtaine de pages, non comprises les annexes éventuelles ;
- Les marges sont de 2,5 cm à gauche et à droite ; de 2 cm en haut et en bas ;
- La pagination est continue sur l'ensemble du volume.

Organisation du volume

- Couverture ;
- Page de garde (identique à la couverture) ;
- Remerciements (le cas échéant);
- Sommaire:
- Corps du texte (avec références bibliographiques);
- Références bibliographiques ;
- Illustrations, figures, tableaux éventuels non inclus dans le texte ;
- Table des illustrations, figures, tableaux éventuels non inclus dans le texte ;
- 4^e de couverture avec résumé en 1 000 signes maximum.







Police, corps, style

- Le caractère de référence est de type Times en corps 12 points ou Geneva en corps 10 points avec 1,5 interligne;
- Un autre type de caractère peut être utilisé à condition qu'il soit sobre et lisible (pas de corps inférieur à 12 points).

Références bibliographiques

- Dans le texte, les références bibliographiques sont notées entre parenthèse avec le(s) nom(s) d'auteur(s) et l'année de parution pour les ouvrages (Adam & Herzlich 1994) comme pour les articles (Boltanski 1971), les rapports (OMS Europe 1996) et les thèses (Buton 1999). Si le texte est cité, la page doit être mentionnée dans la parenthèse (Cavelaars et al. 2000, p.414).
- Sont mentionnées en fin de document uniquement les références utilisées et citées dans le texte. C'est ce qui différencie les « références bibliographiques » d' une « bibliographie ».
- En fin de texte, les références sont classées par ordre alphabétique selon le modèle suivant :
 - Adam, P. & Herzlich, C., 1994. Sociologie de la maladie et de la médecine, Paris: Nathan.
 - Boltanski, L., 1971. Les usages sociaux du corps. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 26(1), p. 205-233.
 - Buton, F., 1999. Les corps saisis par l'État : l'éducation des sourds-muets et des aveugles au XIX^e siècle: contribution à la socio-histoire de l'État (1789-1885). Atelier national de Reproduction des Thèses.
 - Cavelaars, A.E. et al., 2000. Persistent variations in average height between countries and between socio-economic groups: an overview of 10 European countries. *Annals of Human Biology*, 27(4), p.407-421.
 - OMS Europe, 1996. Therapeutic Patient Education Continuing Education Programmes for Health Care Providers in the field of Chronic Disease.
 - L'utilisation du logiciel Libre Zotero et du style de citation Elsevier Harvard facilite grandement la mise en forme bibliographique.

Couverture / page de garde

Université	Université de Montpellier
UFR et Département	Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes
Titre du Mémoire	TITRE DU MÉMOIRE
Libellé du Master	Mémoire de Master 1
	Mention Soin Humanités Société
Nom de l'étudiant	Mémoire présenté par Prénom NOM
Nom du Directeur de recherche	Sous la direction de M ^{me} ou M. Prénom NOM
Maître de stage (si différent du	Suivi scientifique assuré par M. ou Mme Prénom
directeur de recherche)	NOM
Année de soutenance	Année universitaire
Date de soutenance	Soutenu le